

LE TRESOR D'ORPHE'E,

LIVRE DE TABLATVRE DE LVTH CON-  
TENANT VNE SVSANE VN IOVR  
PLVSIEVRS FANTAISIES PRELVDES PASSE-  
*maises Gaillardes Pauanes d'Angleterre Pauane Espagnolle*  
*fin de Gaillarde suites de Bransles tant à cordes auales*  
*qu'àuſtres. Voltes & Courantes.*  
*miſes par*

ANTOINE FRANCISQUE.



A PARIS.

Par la veufue Robert Ballard, & ſon filz Pierre Ballard Imprimeurs du Roy en  
Muſique Rue Saint Jean de Beauuais au mont Parnaffe.

1600

Auec priuilege de ſa Maieſte pour dix ans.

A MONSIEUR LE PRINCE.



MONSIEUR.

J'ay prins hardiesse de consacrer aux autelz de vostre clemence ces premices de mes traualx non que mon propre merite ou l'excellence de l'œuvre me peut induire à l'esmançiper soubz l'autorité de vostre nom ie sçay que tout ainui que Appelles seul eut pouuoir de peindre Alexadre & Lysippe de l'esleuer en bosse ainsi a vous le plus rare & excellēt ieune Prince que le ciel aye donné pour ornement a nostre siecle rien ne doibt estre offert qui ne soit accōply & parfaictemēt élaboré mais comme ainsi soit qu'entre toutes les vertus dont le ciel vous à richement douē vous ayez en telle affection les artz Liberaux que vous leur rendez plus d'honneur que vous n'en receuez d'ornemēt encor que vous y soyez tres accōply: & bien meritant de ceulx qui les ayment, temoignez vouloir rendre grace aux musēs de la recommandation quelles vous ont acquise entre les hommes: Ceste clemēce disie, m'a fait soubz l'autorité de vostre nom donner iour, à cest abortif à ce que arrosé du nectar de voz faueurs, il puisse prendre vie & que l'autel inuiolable de vostre grandeur le maintienne contre la mesdisāce de ceux qui ou iugeants mal de la syncerité de mon affection ou ialoux de mon zele enuers le public, voudroyent auancer quelque chose au preiudice de ma reputation. Ce n'est ny l'arrogāce ny le peu de cognoissāce de moy mesme qui m'induissent à le ietter en lumiere, ie sçay que Chœrile & Sufane ont plus perdu de credit par vng seul œuvre: qu'ilz ont publié qu'ilz n'en auoyēt onques acquis en toute leur vie: l'instance de mes amis l'ha d'vne violence extraordinaire arraché auant que d'estre formé, pour le donner disent ilz à l'utilite publique: Encores que ie recognoisse trop l'imbecilite de mes forces & que par l'incapacite de l'œuvre ie face recognoistre mon insuffisance, toutefois l'ayme mieua leur complaire avec quelque desaduantage que par leur resister trop opiniatremēt acquerir le nom d'ingrat & superbe, plus tost que d'homme bien aduisé: Que si la candeur de mon affection ne vous est desagreable & vous plaist le prendre en vostre protection, i'espere qu'il ne se trouuera ny Mæuie ny Zoile ny Thelin qui ose reprouuer ce qui aura esté approuué par vn si puissant, si sage, & si magnanime Prince, & auquel est deu tant de respect pour ses vertuz & merites, que son plaisir doit estre l'archetype auquel nous deuons conformer noz voluntez, cest donc de vostre seule bonte non de mon merite, que i'espere que cest œuvre, quoy que basty avec peine excessiue & diligence exquisite, prendra quelque vigueur, & s'il plaist à Dieu le benir de tant, que vostre excellence en reçoie quelque contentemēt, ie me tiendray trop honorablement satisfaiēt de mon traual en receuant si riche recompense que vostre bonne affection, laquelle ie supplie le Createur: me vouloir octroyer & a vous continuer.

MONSIEUR

En parfaicte sante treslongue & Heureuse vie.

De vostre excellence le tres-humble  
& tres-affectione seruiteur.

ANTHOINE FRANCISQUE.

SVSANE VN IOVR.

♪♪♪♪♪♪♪♪



First system of musical notation with notes and clefs.

Vlanne vn iour d'orlande.

Second system of musical notation with notes and clefs.

Third system of musical notation with notes and clefs.

Fourth system of musical notation with notes and clefs.

Fifth system of musical notation with notes and clefs.

Sixth system of musical notation with notes and clefs.

Seventh system of musical notation with notes and clefs.

Eighth system of musical notation with notes and clefs.

Ninth system of musical notation with notes and clefs.